

La menace de guerre ne sera écartée que si l'on en arrive à un accord international réel sur le désarmement, un accord dont l'exécution serait vérifiée par des moyens qui inspirent confiance. Le Canada va persister dans ses efforts pour atteindre cet objectif.

Les Canadiens ont salué avec satisfaction l'établissement, par les Nations Unies et par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, d'un programme alimentaire mondial fondé sur une proposition de mes Ministres. Vous serez invités à autoriser la participation du Canada à ce programme.

Mon Gouvernement vous demandera d'étudier, à titre de mesure importante en vue de réaliser pleinement le concept de la Confédération, un projet de résolution prévoyant le «rapatriement» de la constitution du Canada et invitant les provinces à donner leur accord à cette fin.

Comme autre moyen d'identifier clairement la nationalité canadienne, mon Gouvernement invitera les provinces à une conférence où il les consultera sur le choix d'un drapeau national et d'autres symboles nationaux.

Vous serez saisis de mesures pourvoyant à la division des Territoires du Nord-Ouest en deux territoires et tendant à assurer un gouvernement plus autonome aux habitants de cette région. Ce sera là un premier pas vers la création ultérieure de nouvelles provinces dans le grand Nord canadien.

Vous serez appelés à adopter des mesures destinées à donner suite, après modification, à certaines des recommandations de la Commission royale d'enquête sur les publications.

Un projet de loi relatif au Sénat vous sera présenté.

Afin d'assurer que le remaniement de la carte électorale s'opère de façon objective et impartiale, vous serez invités à approuver un bill tendant à établir une commission indépendante chargée de recommander un remaniement.

Il vous sera soumis une mesure visant à établir une Commission des réclamations indiennes qui examinera les réclamations de diverses tribus et bandes, selon lesquelles certains de leurs droits auraient été restreints ou abrogés, et présentera des recommandations en vue du règlement équitable et final de ces réclamations.

L'activité économique du Canada a progressé rapidement. Ce progrès marqué s'est traduit par plus de 200,000 nouveaux emplois au cours des douze derniers mois. Mon Gouvernement a pour objectif d'accélérer ce rythme de progrès, ce qui veut dire la création, au cours des cinq prochaines années, de plus d'un million de nouveaux emplois, doublée d'un accroissement correspondant du

produit national brut et de la production destinée à l'exportation aussi bien qu'au marché intérieur, secteurs qui atteignent déjà des niveaux sans précédent.

Une activité si intense n'a pas empêché que surviennent des difficultés de change semblables à celles qui avaient atteint les proportions d'une crise au Canada en 1947 et à celles qui ont affligé d'autres grands pays commerçants à des dates plus récentes. En juin, mon Gouvernement a jugé qu'il fallait appliquer immédiatement un vaste programme destiné à raffermir les réserves de devises du Canada. Depuis, ces réserves se sont accrues sensiblement. Mon Gouvernement a la ferme intention d'abolir, aussitôt que les circonstances le permettront, les surtaxes à l'importation qui figurent dans ce programme.

Mon Gouvernement continuera de prendre des mesures concrètes, pratiques, en vue de redresser la balance des paiements internationaux du Canada. Le taux de change du dollar canadien, qui a été stabilisé dernièrement, a beaucoup aidé les producteurs dans toutes les parties du Canada, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. De plus, le nouveau taux de change favorise une grande expansion dans l'industrie touristique du Canada, à laquelle une action concertée des gouvernements fédéral et provinciaux a aussi concouru.

La mise en valeur du Canada continuera d'exiger des importations de capitaux. A cette fin, mon Gouvernement entretiendra au Canada un climat propice aux placements étrangers.

Vous serez invités à approuver, parmi les dispositions de mon Gouvernement en vue de développer l'économie du Canada, de maintenir un niveau élevé d'emploi et de raffermir la balance des paiements, un texte législatif établissant un Office national du développement économique. Cet Office serait largement représentatif et ferait enquête et rapport sur l'état de l'économie et sur les programmes économiques. Il serait aussi chargé de recommander au Gouvernement des entreprises ou mesures particulières qui, à son avis, favoriseraient l'expansion nationale, y compris des projets qui pourraient exiger la participation directe de l'État, sous forme de concours financier ou autrement.

Mes Ministres ont pour objectif d'équilibrer le budget. A cette fin il importera de limiter les dépenses facultatives et de consacrer une plus grande part des ressources disponibles à la réalisation des entreprises nationales essentielles qui sont conçues en vue d'assurer l'expansion de l'économie canadienne. Des mesures seront prises en vue de rendre encore plus efficace le fonctionnement du gouvernement. Le rapport de la Commission